Commune d'Aixe-sur-Vienne

Arrêté du Maire

N°35/2026

Objet : Réouverture au public du restaurant « LA LINA PIZZA ».

Le Maire de la Commune d'AIXE SUR VIENNE,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code de la Construction et de l'Habitation et notamment l'article R 123-27,
Vu l'arrêté du 25 juin 1980 portant approbation des dispositions générales du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public,
Vu le rapport d'étude établi par le Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Haute-Vienne en date du 7 avril 2026,
Vu l'arrêté n°22/2026 en date du 15 mai 2026,
Considérant que Madame VIERA RODRIGUES Emilia Sofia a effectué les travaux permettant la mise en sécurité provisoire de l'ouvrage,

ARRÊTE :

Article 1 :
A compter du mardi 17 novembre 2026,
Autorisation est donnée à Monsieur Kabil CHANDOUL, gérant du restaurant « LA LINA PIZZA » d'ouvrir au public son établissement sis 68 avenue Pasteur à AIXE-SUR-VIENNE.

Article 2 :
Cet arrêté annule et remplace l'arrêté 28/2026 en date du 8 septembre 2026.

Article 3 :
Monsieur le Préfet de la HAUTE VIENNE, Monsieur le Directeur Général des Services de la Mairie d'AIXE SUR VIENNE sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du Présent arrêté.

A Aixe-sur-Vienne, le 17/11/2026

Le Maire,

René ARNAUD

MAIRIE D'AIXE-SUR-VIENNE (Hte-Vienne)

Mis en ligne le 18 11 2026